

Image not found or type unknown



Recours contre une decission d expert

Par **jft**, le **19/04/2011** à **16:11**

Bonjour,rnsuite a un probleme avec ma fosse toute eau j ai contacter l entreprise qui a fait les travaux elle a fait appel a son assurance un expert a constater les anomalies il a fait faire des travaux mais mon gros probleme c est avec mon drainage et la il ne veut pas en parler que
pui-je faire contre sa decission car j ai de gros probleme avec le drainage de ma fosse merci
de vos repônse cordialement

Par **chaber**, le **20/04/2011** à **08:11**

bonjourrrnest-ce l'entreprise qui a effectué les travaux de drainage?rrnvous pouvez toujours
demander une expertise à vos frais pour contester l'expert d'assurance

Par **amajuris**, le **20/04/2011** à **13:24**

bjr,rnl'avis d'un expert mandaté par une partie qui sera de l'avis de son mandant n'a pas de
valeur probante devant un tribunal.rnseul l'avis d'un expert judiciaire requis par un juge a une
valeur encore que le juge ne soit pas obligé de suivre l'avis de l'expert.rncdt